

Rue des Canons, 39
7780 COMINES

☎ 056 55 63 59
☎ 056 55 90 80
☎ 0478 27 98 94
✉ bertouille.ch@skynet.be
e www.bertouille.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer
Remerciements anticipés

Réf : CB/DL/ma CP 05/009

Chantal BERTOUILLE
Député du Hainaut occidental

Un devoir de mémoire pour les jeunes générations.

Ce 27 janvier, nous avons commémoré le soixantième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. Le 27 janvier 1945, l'horreur éclatait à la face du monde et toutes les nations déclaraient : « Plus jamais ça ! » C'est sans doute grâce à cette prise de position que nous vivons en paix depuis lors. Nous n'avons, en effet, pas eu, pour la plupart, à connaître la guerre et ses horreurs.

La Communauté française a des responsabilités dans le cadre du devoir de mémoire, d'autant plus que nous sommes confrontés aux propos simplistes et anti-démocratiques des partis extrémistes. Face à cette situation, il faut réagir : parler, dialoguer, expliquer, répondre aux questions et montrer toute l'horreur vécue dans les camps d'extermination. Mme le Député Chantal Bertouille est souvent revenue sur la nécessité de ce travail de mémoire, indispensable pour que les générations futures n'oublient pas ce qui s'est passé dans ces camps.

Il est important de se remémorer un certain nombre de dates importantes. Pour certains jeunes, il s'agit même de découvrir pour la première fois cette période de l'histoire. Dans ce contexte, il s'avère utile et nécessaire de mettre en lumière ces éléments du passé et d'établir un lien avec le présent. Sa Majesté le Roi a d'ailleurs souligné l'opportunité de mener des actions dans l'enseignement sur le thème de l'interculturalité et de la lutte contre le racisme.

En Communauté française, un plan sera développé sur le thème de l'interculturalité. Ce plan adoptera une approche globale car, si l'enseignement doit impérativement aborder la question, l'ensemble des ministres de la culture, de l'aide à la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de l'enseignement obligatoire ou de la fonction publique, a un rôle à jouer en matière d'interculturalité et de lutte contre le racisme. Ces initiatives auront pour objectif de sensibiliser les jeunes à un certain nombre de moments historiques liés à l'actualité. D'autre part, les écoles mèneront des activités de leur propre initiative. Plusieurs écoles, tous réseaux confondus, ont effectué des visites et commémoré plusieurs de ces tristes événements.

De plus, une action commune entre les Communautés française et flamande, baptisée « l'école de la démocratie », sera lancée au niveau fédéral auprès de 200 jeunes de sixième primaire et de 200 élèves de sixième secondaire, qui réaliseront ensemble un projet autour du thème de la démocratie en relation avec leurs cours d'histoire. Il s'agit d'un échange entre les deux Communautés pour lutter contre l'exclusion mutuelle.

Parmi les autres initiatives de la Communauté française, on citera « les territoires de la mémoire », « démocratie et barbarie ».

Pour Mme le Député Chantal Bertouille, les écoles de la démocratie et les différentes actions qui vont être entreprises en 2005 soulignent l'importance du travail à faire avec nos jeunes. Il est, en effet, très important de réserver des moments forts dans l'année, comme le 27 janvier, le 8 mai ou le 11 novembre pour que les jeunes comprennent ce que signifient ces journées. Mme le Député Chantal Bertouille souhaite qu'il y ait également des actions plus spécifiques qui soient menées ces jours-là en Communauté française.